



AMBULANCES

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES



03**Le mot du président**

Délocalisation centrale d'ambulances d'Yverdon-les-Bains

04**Le mot du directeur**Huitième année d'exploitation,
le CSU-nvb se fédère face au Covid-19**06****Organigramme**

État-major et personnel

08**GT Formation CSU-nvb**

Covid-19

10**Focus collège médical**

au sein du CSU-nvb

20**Activités**Base d'**Yverdon-les-Bains****21**Base de **Payerne****22**Base de **Saint-Loup****23**Base de **Sainte-Croix****24**Base de la **vallée de Joux****25**Premiers répondants **Vallorbe - Ballaigues****26****Comptes**

Bilan comptable et budget

27**Organe de contrôle**

BFB Fidam

*Emploi du masculin / féminin dans le texte:
pour faciliter la lecture, le masculin est employé ci-après.
Les analogues féminins ont la même valeur et le même sens.*

**180 000**Habitants
(bassin de population)**101**

Collaborateurs

13

Premiers répondants

7099

Interventions

1486

Déplacements stratégiques

9.75

Budget en millions

6

Bases

Les déplacements stratégiques (ambulances mobiles) ont pour but de garantir à la population desservie un délai réponse adéquat lorsque survient une urgence. En effet, l'Interassociation de sauvetage (IAS) recommande un délai de réponse de maximum 15 minutes pour 90% des missions P1 et exige des services qu'ils se coordonnent pour faire face aux missions simultanées sur leurs communes.

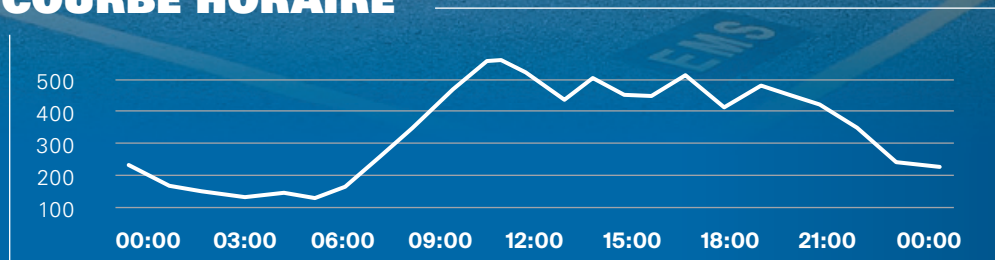


968
INTERVENTIONS
FRIBOURG

+ 1486
DÉPLACEMENTS STRATÉGIQUES

**NOMBRE
D'INTERVENTIONS
7 099**

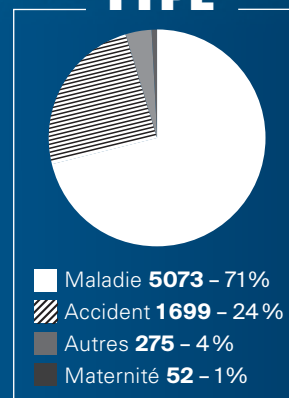
COURBE HORAIRE



LIEU D'INTERVENTION

Domicile	4437
Voie publique	804
Lieu public	371
Établissement médico-social	364
Lieu de travail et de formation	243
Hôpital de zone, régional	221
Permanence médicale	118
Sports et loisirs	109
Établissement pénitentiaire	102
Cabinet médical	79
Institution et fondation	59
Centre traitement et réadaptation	42
Hôpital psychiatrique	39
Autoroute	38
Gendarmerie/Police	31
Autres	15
Place d'armes	14
Permanence psychiatrique	7
Centre chirurgie ambulatoire	5
CHUV - Hôpital universitaire	1

TYPE



GRAVITÉ

Primaire 1	2627
2	3959
3	209
Secondaire 1	168
2	114
3	22

2018 à 2021 – délocalisation centrale d'ambulances d'Yverdon-les-Bains

En attendant que la première brique soit posée.

Alain Périat – président du CSU-nvb

Le développement d'un dispositif préhospitalier moderne et adapté, souhaité par l'état, devrait s'accompagner d'un certain nombre de décisions, nourries par du bon sens pour le réaliser.

Le déplacement stratégique des ambulances, permet d'assurer une couverture efficace du territoire vaudois, mais oblige les sociétés d'ambulances reconnues d'intérêt public, actives 24h00 / 24h00, 365 jours par an, de positionner leur base d'ambulances près des grands axes routiers.

C'est avec cette intention que le CSU-nvb, par l'entremise de son directeur, M. Philippe Michel, a engagé les premières démarches exploratoires, dès l'année 2018, permettant d'identifier les options possibles sur le territoire yverdonnois.

Ce qui devrait être une démarche soutenue de tous, compte tenu du bon sens et ses enjeux précités, s'apparente depuis son démarrage à un parcours du combattant.

Un contexte qui a laissé de nombreuses fois le bureau du CSU-nvb perplexe par tant de contraintes et de blocages et fait craindre à plusieurs reprises que ceux-ci l'emportent sur le bien-fondé de cette démarche.

Par sa persévérance, le directeur du CSU-nvb a réussi progressivement à dénouer les nœuds de cette « pelote de laine » aux coueurs administratives, territoriales et environnementales.

Si, à ce jour il ne reste encore que quelques blocages pour que le projet puisse enfin démarrer, je souhaite que ceux-ci ne pèsent pas lourd face à la pertinence de ce projet.

Si nous voulons des soins de santé modernes et efficaces, il faut aussi accepter les conséquences qui sont liées.



Huitième année d'exploitation, le CSU-nvb se fédère face au Covid

La vie continue face à la deuxième année du Covid. Cette pandémie mondiale affecte également les troupes du CSU-nvb, surtout dans ses troisième et quatrième vagues. Les collaborateurs du CSU-nvb ont répondu présent, ce qui a permis de maintenir toutes les ambulances actives lors de cette crise. Néanmoins, le projet d'envergure du CSU-nvb est en phase d'aboutir avec la construction d'une nouvelle centrale d'ambulances sur le site d'Yverdon.

Philippe Michel – directeur du CSU-nvb

Avec l'apprentissage de la première année du Covid, nous avons développé des stratégies qui nous ont permis de maintenir à flot la logistique, à savoir: le matériel à usage unique ainsi que la maintenance de nos 10 ambulances. Nous avons pris conscience de la chance que nous avons eue d'appartenir à un système de santé performant et notamment avec des moyens financiers.

À la suite de la révision du plan de restructuration du nouvel hôpital des eHnv site d'Yverdon, cela fait plus de trois années que nous sommes en discussion afin d'obtenir le feu vert pour une nouvelle construction de la base d'Yverdon. Les démarches entreprises ont permis d'identifier un emplacement stratégique qui se situe dans le périmètre de l'OFROU (sortie sud d'Yverdon). Ce lieu est idéal pour intervenir sur l'ensemble du secteur yverdonnois et également soutenir nos bases de Payerne, St-Loup et Ste-Croix. Nous espérons pouvoir débiter les travaux de construction durant l'année 2022.

L'annonce faite par le responsable d'exploitation d'Yverdon de vouloir profiter de sa re-

traite bien méritée au début 2022 nous a permis de restructurer le team de direction. La nouvelle structure, qui débutera en janvier 2022, se renforcera de deux collaborateurs qui s'occupent des dicastères de la formation, ainsi que de la logistique dans son ensemble. Cette nouvelle réorganisation nous permet de fidéliser nos collaborateurs et de promouvoir des postes à responsabilités.

En date du 30 avril, nous avons eu la visite de Madame Ruiz, conseillère d'État vaudoise, dans les locaux de la base d'Yverdon-Bains, afin de promouvoir la nouvelle réforme DisCUP 22. Nous avons profité de cette visite pour présenter officiellement la récente mise en place des Rapid Responders.

En fin d'année, le CSU-nvb a été touché de plein fouet avec les absences de notre personnel liées au Covid. Sur les 5 bases avec les 7 ambulances de jour et 5 ambulances avec 1 Rapid Responder la nuit, nous avons effectué plus de 1'100 heures supplémentaires pour garantir nos missions. Ce tour de force n'a pu se faire que par la prise de



conscience des enjeux de société des employés du CSU-nvb. Ils ont démontré un investissement de premier ordre qui n'a pas été de tout repos. Le team de direction tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses collaborateurs.

Le team de direction s'est focalisé sur l'opérationnel durant cette année. Le soutien aux équipes, en passant par la planification du personnel, a demandé un appui quotidien, y compris pour les week-ends et jours fériés.

Il va sans dire que rien ne fonctionnerait sans nos équipes et nos dirigeants et c'est pourquoi je les associe dans ce message afin de les remercier sincèrement de leur investissement. Par les efforts de chacun, nous pouvons assurer à la population de notre secteur que le CSU-nvb maintient et développe son activité de manière pérenne.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS



Alain Périat
Directeur général
RSBJ



**Jean-François
Cardis**
Directeur général
eHnv



Jean-Luc Sonnay
Responsable
financier eHnv



Pascaline Jolivet
Médecin chef
eHnv



Alejandro Lopez
Directeur financier
HIB



Michel Golay
Médecin adjoint
HIB



Valérie Jaggi Wepf
Municipale
Yverdon-les-Bains



Fabrice Maendly
Membre comité
Réseau santé social
de la Broye
Fribourgeoise

BUREAU

Alain Périat, président
Jean-François Cardis
Pascaline Jolivet
Philippe Michel
Alejandro Lopez
Valérie Jaggi Wepf
Fabrice Maendly

ORGANE DE RÉVISION

BFB Fidam

DIRECTEUR



**Philippe
Michel**

COLLÈGE MÉDICAL

Dr Michel Golay
Dresse Pascaline Jolivet

**RESPONSABLE
D'EXPLOITATION DE SITE
PAYERNE
PR 144 VALLORBE-
BALLAIGUES**



**Laurent
Pedrol**

**RESPONSABLE
D'EXPLOITATION DE SITE
YVERDON | LA VALLÉE**



**Thierry
Billieux**

**RESPONSABLE
D'EXPLOITATION DE SITE
SAINTE-CROIX | SAINT-LOUP**



**Damaris
Bourgeois**



**SECRÉTARIAT/
QUALITÉ
Galien
Wolfer**



**RESPONSABLE
FORMATION
MEMBRE DE LA
DIRECTION
Micaël
Rollet**



**RÉF. HYGIÈNE/
ÉQUIPEMENTS
Elsa
Ritz**



**RÉFÉRENT
INFORMATIQUE
Laurent
Scheurer**



**RÉFÉRENT
MATÉRIEL
Grégoire
Magnollay**



**RÉFÉRENT
PHARMACIE
Marjorie
Besson**



**RÉFÉRENT
VÉHICULES
Jean-Michel
Uldry**



**RÉFÉRENT
LOGISTIQUE
Antonio
Casaburi**



**LOGISTICIEN
Lionel
Michel**

GT Formation CSU-nvb

Bilan annuel 2021

Le Team Formation compte actuellement 13 membres, nous permettant de mener à bien les différentes missions.

Micaël Rollet – responsable formation



COMPTABILISATION DES HEURES DE FORMATION

Au 31 décembre 2021, nous avons comptabilisé **3608 heures de formation continue** effectuées par les ambulanciers et techniciens ambulanciers du CSU-nvb.

La moyenne est de **55 heures de formation continue par personne** pour l'année 2021, soit 15 heures de plus que les 40 heures exigées par l'IAS.

Au total, environ 10 heures de formation sont quotidiennement réalisées sur l'ensemble des bases du CSU-nvb.



JOURNÉES DE FORMATION CONTINUE INTERNE

Nos traditionnelles journées de formation continue interne ont eu lieu en 2 sessions. Cette année, nous avons travaillé sur les prises en charge préhospitalières avec la thématique de la psychiatrie. Au total, **67 de nos collaborateurs ont participé à ces journées**. Nos partenaires soignants n'ont pas répondu présent à notre invitation, mais nous avons pu compter sur la participation des sapeurs-pompiers permanents d'Yverdon.



ÉTUDIANTS SUPERVISÉS AU CSU-NVB

En 2021, nous avons encadré **25 étudiants**. Le personnel du CSU-nvb a ainsi accompagné **9 étudiants internes sur l'année 2021** et **5 de ceux-ci ont été diplômés**. De plus, nous avons également accueilli **16 étudiants externes des écoles**, représentant un total de **336 journées d'encadrement, soit 4032 heures**.

CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES ALGORITHMES

Le GT Formation contribue au contrôle qualité de l'application des algorithmes en faisant un prétri des non-conformités pour le collège médical. En 2021, ce sont **2827 algorithmes** appliqués par les ambulanciers du CSU-nvb qui ont été relus puis contrôlés par les médecins-conseils. Cela représente environ 300 algorithmes de plus qu'en 2020.

La stratégie d'amélioration apportée quant au remplissage de FIP et la clarification de l'utilisation des algorithmes a probablement porté ses fruits, car on observe une nette **diminution du taux de non-conformité, passant de 16 % en 2020 à moins de 5,5 % en 2021**.



PREMIERS RÉPONDANTS DE VALLORBE/BALLAIGUES

Le CSU-nvb comporte actuellement 13 premiers répondants dans le secteur Vallorbe/Ballaigues. En 2021, un total de **82 heures de formation continue a été donné aux premiers répondants**.



STAGIAIRES D'OBSERVATION:

Nous avons reçu cette année 55 stagiaires d'observation, sur un total de 104 journées, soit 1248 heures de stage d'observation. On peut considérer 2 catégories de stagiaires d'observation.

La 1^{re} comprend des personnes qui s'intéressent à la profession d'ambulancier et souhaitent voir si le métier correspond à leurs attentes. Le CSU-nvb investit ainsi dans l'avenir en contribuant à favoriser la relève.

La 2^e comprend les personnes partenaires qui souhaitent découvrir notre activité. Ainsi le CSU-nvb contribue au maintien et au développement de son réseau.

→ ORGANISATION ET PARTICIPATION À DES EXERCICES EXTERNES

Cette année, le GT Formation a organisé 4 formations de premiers secours pour des partenaires locaux.

→ ORGANISATION DE FORMATIONS À DES PARTENAIRES

Cette année, le GT Formation a organisé 4 formations de premiers secours pour des partenaires locaux.

→ RÉA DU SAMEDI

En raison de la pandémie de COVID-19, nous n'avons pas repris notre activité « Réa du Samedi » en 2021. La prochaine échéance est fixée à 2022, en espérant pouvoir relancer cette action.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2021

2 sessions de formation continue
Cette année, nous avons travaillé sur la prise en charge
préhospitnière avec la thématique de la psychiatrie

Réussite de 5 collaborateurs·trices
au titre d'ambulancier·ière
diplômé·e ES

- Fanny Monney
- Déborah Novet
- Melissa Rey
- Alan Campana
- Grégoire Lecourtier

3608 heures
de formation continue
effectuées par les ambulanciers
et techniciens ambulanciers
du CSU-nvb, soit une moyenne de

55 heures par collaborateur

Contrôle de conformité des algorithmes

Les algorithmes médico-délégués ont été utilisés à

2827 reprises durant l'année 2020

4032

heures d'encadrement
des étudiants **internes**

82

heures de formation données
aux premiers répondants

25

étudiants encadrés tout
au long de l'année, dont

9

étudiants internes

55

stagiaires d'observation
accueillis par nos équipes

FOCUS : La place du collège médical au sein du CSU-nvb

Lors de la création du CSU-nvb en 2014, nous avons constaté que nous devons répondre aux exigences de la santé publique vaudoise. Chaque service d'ambulances qui appartient au DisCUP (Dispositif cantonal des urgences préhospitalières) se doit d'être accompagné par un médecin qui a la formation SSMUSS.

Dès lors, il est apparu évident, de facto, de jumeler nos trois médecins par un collège médical du CSU-nvb. Cependant, il doit également répondre à un cahier des charges qui a été validé par la DGS. Le taux d'occupation de nos médecins a été évalué par la Santé publique et il représente pour notre service un 20 %.

À l'heure actuelle, nous pouvons compter sur le médecin du HIB, le Dr Michel Golay, et la Dre Pascaline Jolivet, qui représente les eHnv. En ce qui concerne le RSBJ, nous n'avons pas de médecin qui répond aux normes demandées.

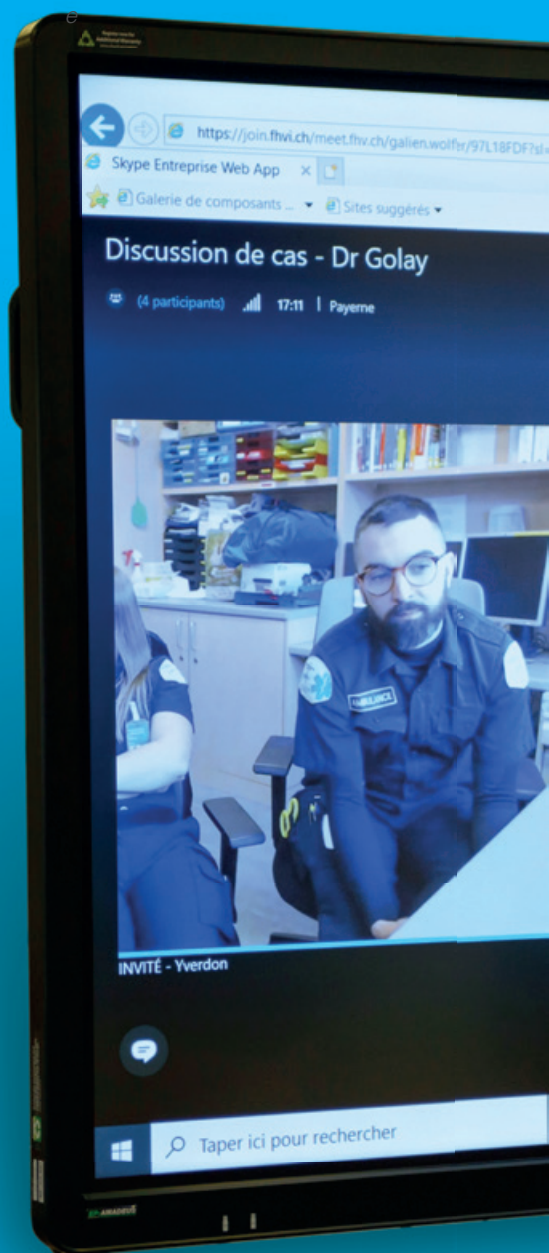
Les directives et autres documents actuellement en vigueur, liés aux urgences préhospitalières, sont validés par la Direction générale de la Santé sur préavis de la commission pour les mesures d'urgences préhospitalières.

Direction
du CSU-nvb



Collège Médical GT Formation

Nos médecins-conseils s'appuient fortement sur le team formation afin de mener à bien leurs missions. Les dossiers de formations internes, les examens protocolaires des ambulanciers, les contrôles d'algorithmes ainsi que les journées d'animation de formation continue du CSU-nvb sont conjointement organisés.





En ce qui concerne les conditions d'emploi, le médecin-conseil:

- a) dispose d'une autorisation de pratiquer délivrée par le Canton de Vaud, à titre indépendant, dépendant sous sa propre responsabilité et rattaché à une institution publique ou d'intérêt public dans le canton de Vaud;
- b) poursuit une activité médicale à hauteur minimale de 50% d'un EPT, incluant une pratique clinique régulière;
- c) travaille en étroite collaboration, par des rencontres régulières, avec le responsable de l'exploitation (RE) et le responsable de formation;
- d) sa désignation est ratifiée par la Direction générale de la santé (DGS).

Pour ce qui est de la responsabilité:

Le médecin-conseil, en collaboration avec le responsable de l'exploitation:

- a) s'assure des qualifications du personnel d'intervention engagé, notamment lors du processus d'engagement;
- b) exerce la surveillance de l'activité du personnel d'intervention (composante médicale de l'activité extrahospitalière);
- c) est le répondant du service d'ambulances auprès de tiers (patients, hôpitaux, SSP, etc.) pour toutes les demandes d'ordre médical;
- d) s'implique personnellement chaque année dans la formation continue du personnel d'intervention.





Pascaline Jolivet

**Médecin-chef en anesthésie /
soins intensifs aux eHnv depuis 2013
FMH spécialiste en anesthésiologie
FMH spécialiste en médecine intensive
AFC de médecine d'urgence extrahospitalière SSMUS**

- Diplôme fédéral de médecine en 1999
- Médecin-conseil du CSU-NVB depuis janvier 2017
- Médecin responsable du SMUR des eHnv depuis octobre 2017
- Doyenne du Collège des Médecins des eHnv (30.06.2020-31.12.2022)
- Célibataire (aux yeux de l'état civil), pas d'enfants mais une ribambelle de neveux et nièces
- Dans la vie hors de l'hôpital, pratique le kyudo, et plus occasionnellement la plongée sous-marine et la pole-danse. Se remettra au piano quand elle aura du temps (à l'âge de la retraite sans doute)

Mon tropisme pour l'extrahospitalier remonte à loin : durant mes études de médecine déjà, tout en étant bourrée de connaissances théoriques, je me sentais incapable de réagir à l'«urgence», avec une vision assez catastrophiste de la chose : le passager victime d'un arrêt cardiaque dans un 747 survolant l'Atlantique (le fameux «y a-t-il un médecin dans l'avion?»), arriver au volant de ma 2CV d'occasion seule sur un lieu d'accident avec 25 blessés, l'enfant de 2 ans qui se coince une cacahouète dans la trachée lors d'un repas de famille, bref, le champ des cauchemars était vaste.

Je ne pouvais pas accepter d'être prise en flagrant délit d'incompétence dans ce type de situations, mais à l'époque, l'urgence était le parent pauvre des études de médecine (avec la médecine palliative). L'anesthésie, puis les soins intensifs étaient les domaines qui permettaient de s'approcher au plus près de ce qui me faisait peur et d'aller au-delà.

Avec le temps et l'expérience, on relie connaissances théoriques, pratique extrahospitalière, prise en charge hospitalière et devenir du patient : le puzzle se met en place et certaines choses deviennent évidentes :

- quand on accepte les limites inhérentes à l'extrahospitalier, humaines ou techniques, c'est sans aucun doute un des plus beaux métiers du monde, tant le travail est extraordinaire par sa diversité.
- il est possible de faire beaucoup pour le patient en détresse avant son arrivée à l'hôpital et ce premier contact est capital.
- la solitude qui m'inquiétait tellement à une certaine époque n'existe pas sous nos latitudes : la chaîne de sauvetage n'est pas un vain mot. Nous en sommes un maillon, central, qui se doit d'être extrêmement solide : j'appelle ça une ÉQUIPE.





X Michel Golay

**Médecin adjoint, service des Urgences
de l'hôpital Intercantonal de la Broye, site Payerne.
FMH de médecine interne générale 2012
AFC de médecine d'urgence SSMUS 2014
AFC de médecine d'urgence hospitalière SSMUS 2015**

- 2002: diplôme de médecin: 2002
- 2003-2007: neurochirurgie au CHUV avec 6 mois de neurologie et 6 mois de soins Intensifs
- 2007: neurorééducation au CHUV
- 2008-2013: médecine interne à Vevey avec 6 mois de cardiologie et 1 année d'urgences au CHUV
- 2013: 5 mois d'urgences à Fribourg
- 2013-2014: 1 année d'anesthésiologie à Yverdon
- 2014-2015: 1 année d'urgences à Fribourg
- Dès 2015: médecin adjoint au service des urgences de l'HiB
- Dès 2020: comédecin-conseil du CSU-nvb
- Marié, 3 garçons biologiques et une fille adoptée de Thaïlande
- Passions: informatique, nouvelles technologies, football



Ayant commencé ma carrière en neurochirurgie, j'ai dû me réorienter en 2007 en raison d'une formation exigeante, incompatible avec une vie de famille. Après avoir transité par la neurorééducation, j'ai découvert le monde du préhospitalier et du SMUR à Vevey où ce fut pour moi une révélation. Je me suis tout de suite senti à l'aise et intéressé par cette activité, en complément du métier d'urgentiste qui se marie à merveille. Je me suis donc formé dans cette branche avec obtention de la double attestation de formation complémentaire en urgence, seul titre reconnu pour cette spécialité. Exerçant au sein d'un hôpital de zone qui me permet d'exercer des tâches de supervision d'assistants, de

consultation, de faire de la formation, du développement de service et de toujours avoir la possibilité de réaliser des missions SMUR, je m'épanouis pleinement, entouré d'une formidable équipe. Attachant beaucoup d'importance dans la collaboration interdisciplinaire tant au niveau hospitalier que préhospitalier, c'est donc tout naturellement que j'ai accepté le mandat de comédecin-conseil afin de pouvoir enrichir le partenariat ambulancier-médecin au sein du plus grand service ambulancier du canton. J'ai à cœur de permettre des échanges constructifs et enrichissants entre le corps médical et ambulancier en partageant ma passion de la médecine préhospitalière avec mes collègues du Nord vaudois.

Réunion de plusieurs partenaires
(ambulances, SMUR, REMU, sapeurs-pompiers)

Participation des médecins-conseils

→ Participation aux journées de formation continue interne

100
participants

En plus des formations continues cantonales, le CSU-nvb organise chaque année une formation continue interne, répartie en 2 sessions d'une journée. Les thématiques sont établies selon les besoins et les problématiques rencontrées lors de contrôles qualité et sont fixées entre la direction, le collège médical et le GT Formation. Nous pouvons compter sur la participation de nos médecins

lors de ces journées tant dans l'animation d'ateliers de formation qu'en tant que participants. Bon nombre de supports de cours utilisés durant ces journées sont également relus et validés par leurs soins. De plus, leur présence dans nos rangs permet à l'ensemble du personnel de rencontrer et d'échanger avec le collège médical.

2
journées de formation continue
interne annuelles

→ Examens annuels pour les autorisations nominatives des actes médico-délégués

Les conditions-cadres pour l'application des algorithmes fixées par le Canton de Vaud stipulent qu'une évaluation nominative des ambulanciers diplômés doit être effectuée au minimum tous les 2 ans et doit porter sur l'ensemble des algorithmes en vigueur. Le collège médical du CSU-nvb, en accord avec la direction, a souhaité effectuer cette évaluation chaque année.



Les années paires, celle-ci prend forme d'un quiz en ligne avec accès sécurisé permettant non seulement aux collaborateurs de tester leurs connaissances générales en lien avec les algorithmes, mais également de visualiser et d'atteindre le seuil de compétences minimal attendu. Ces QCM sont composés de 40 questions sélectionnées de manière aléatoire parmi une banque de données de questions qui ont été rédigées en collaboration avec le GT Formation et le collège médical. Une mise à jour de la banque de questions est effectuée chaque fois que les algorithmes cantonaux sont modifiés.

QUIZ

 en ligne obligatoire
les années paires

40
questions aléatoires parmi
une banque de **120** questions

Années impaires =
analyse de cas cliniques
devant le collège médical

16
questions sommatives
par vignette

1
vignette clinique
tirée au sort parmi
16 situations

Les années impaires, l'évaluation se fait en présentiel. Chaque ambulancier diplômé est convoqué pour une séance de discussion autour d'une vignette clinique en présence d'un des 2 médecins-conseils et d'un membre du GT Formation. Au cours de ces discussions, une grille de questions est remplie, permettant de déterminer un score et si celui-ci atteint le niveau minimal déterminé en interne. En règle générale, l'ensemble de ces évaluations se fait en 2 journées intensives. Quelques sessions supplémentaires sont organisées pour les cas particuliers (nouveaux collaborateurs, retour de congé maternité...).

Score minimal attendu =

80%
de bonnes réponses

→ Discussion de cas entre ambulanciers et médecins-conseils

Deux à trois fois par mois, nos médecins se rendent à tour de rôle sur une des bases du CSU-nvb pour effectuer une séance de discussion de cas. Celle-ci est retransmise en direct par visioconférence sur l'ensemble des 4 autres sites et dure généralement entre 1 heure et 1 heure 30. Le personnel de garde lors de ces journées a au préalable été averti et se doit d'avoir réfléchi à des situations vé-

cues afin de les présenter, alimentant ainsi la discussion. En plus d'apporter la vision d'ensemble et médicale des cas exposés, le médecin joue ici un rôle d'animateur, incitant les collaborateurs à partager leurs interrogations, leurs doutes ou encore leurs incompréhensions. Ces échanges permettent parfois aussi de redonner un message homogène sur telle ou telle thématique.

Retransmission en direct sur les **4** autres bases



durée entre
1h et 1h30
motifs de non-conformité analysés

discussion de cas
3
fois par mois



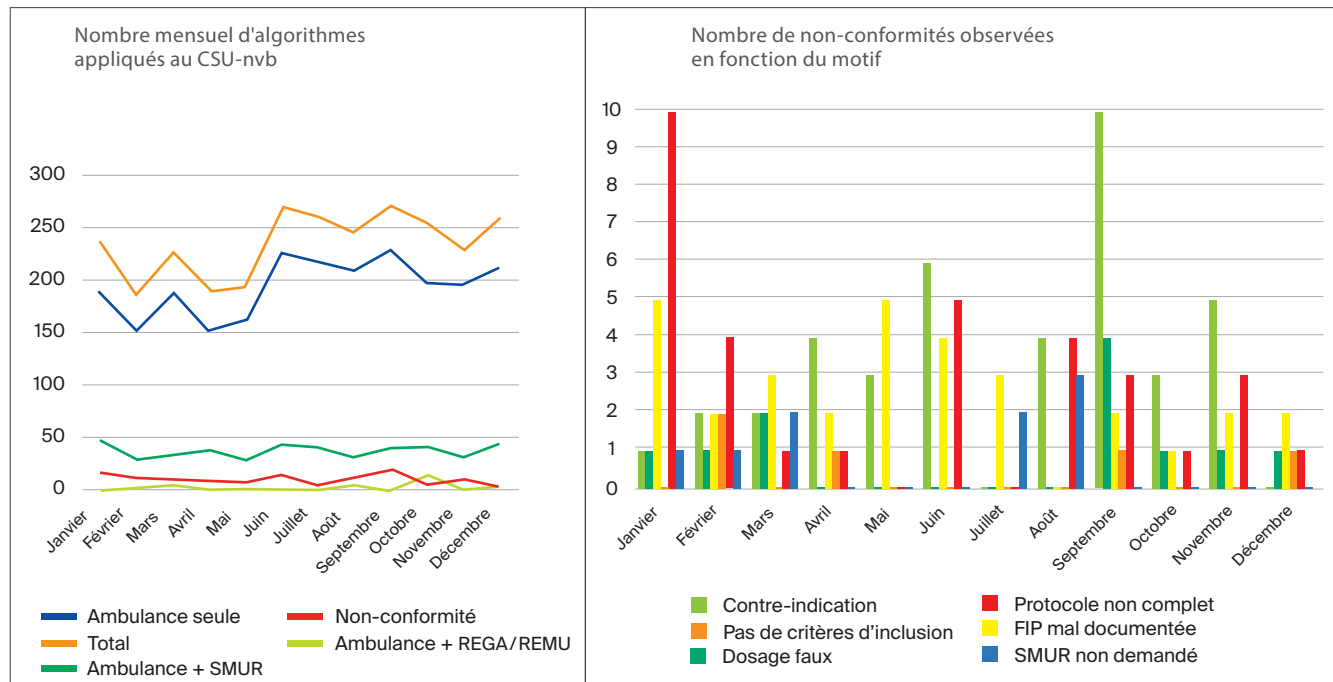


Contrôle de l'application des algorithmes, relecture et validation de documents

En dehors de l'aspect légal lié au contrôle des algorithmes, le CSU-nvb a souhaité utiliser cette démarche qualité comme point saillant du développement de la culture de l'erreur. C'est en moyenne 2500 actes médico-délégués qui sont effectués chaque année sur les 5 bases du CSU-nvb. Selon un processus de contrôle préétabli, ceux-ci sont analysés un par un. Chaque mois, le GT Formation effectue une sorte de prétriage afin de faire ressortir uniquement les cas problématiques. Cette étape est effectuée en double contrôle afin de limiter le plus possible les erreurs. Le collège médical se charge ensuite d'analyser tous les cas problématiques et de statuer sur la conformité ou non de ceux-ci par rapport au travail prescrit selon les algorithmes cantonaux. Une fois cette étape franchie, chaque collaborateur reçoit un compte rendu personnel de ses applications, et ce, de manière mensuelle.

L'objectif final étant d'analyser les facteurs favorisant l'erreur ou amenant à s'éloigner du travail prescrit, nous pouvons ainsi apporter des actions correctives principalement systémiques. Ainsi, au cours des 3 dernières années, le taux de non-conformité moyen annuel est passé d'environ 16 % à moins de 5 % en 2021. Bien que basée sur la reconnaissance que l'erreur de tout un chacun est humaine, cette démarche vise à tendre vers l'amélioration continue.

De même, le CSU-nvb est soucieux de produire des documents de formation de qualité. Chaque trimestre, un document explorant une thématique préhospitalière est proposé aux collaborateurs, associé à un quiz en ligne permettant de s'autoévaluer. Bien que toujours associé à des références bibliographiques reconnues, ces documents font automatiquement l'objet d'une relecture et d'une validation par le collège médical.



Taux de non-conformité en diminution de plus de **11 %** au cours des **3** dernières années

6

motifs de non-conformité analysés

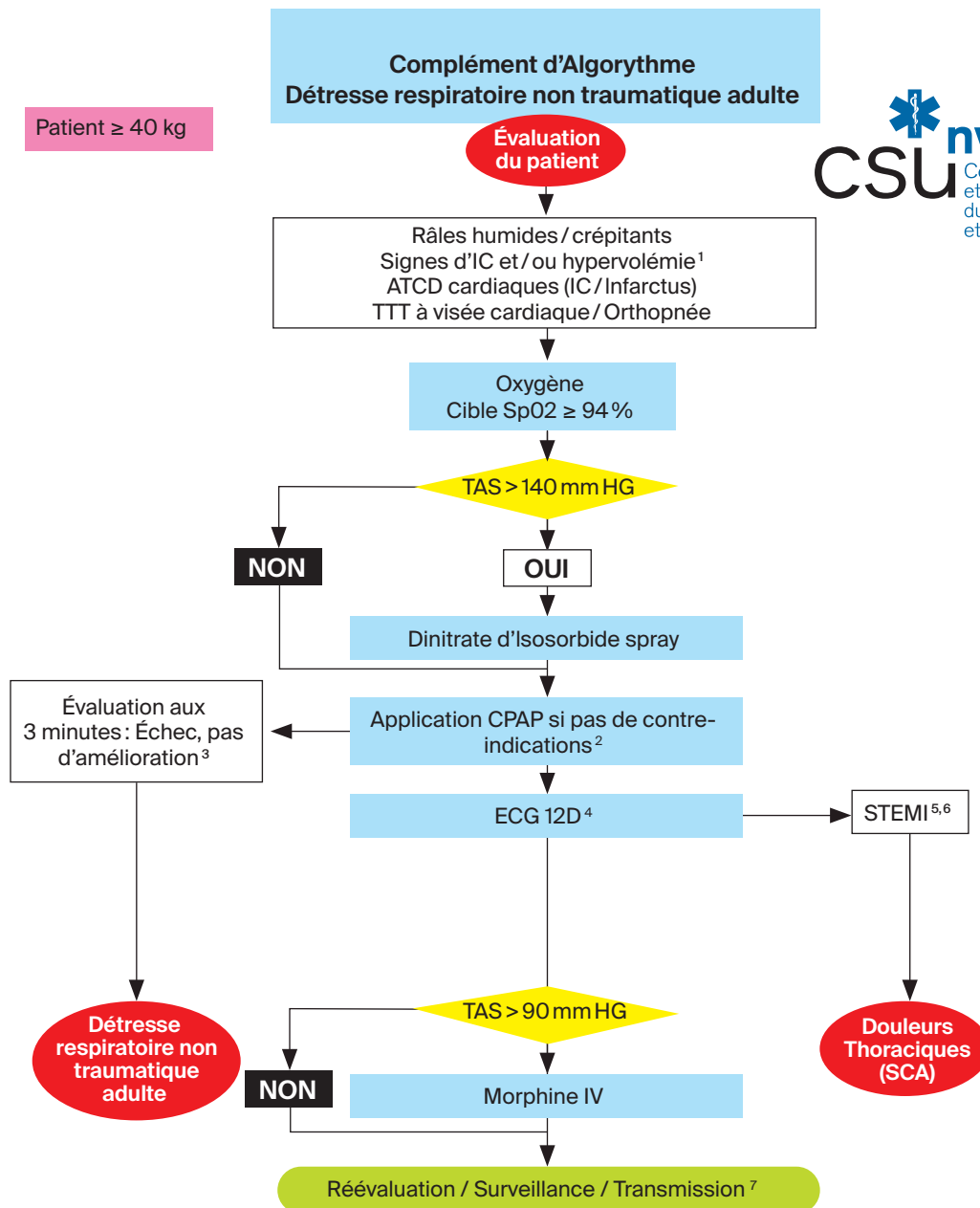
3

grands axes d'amélioration définis

environ

2500

actes médico-délégués appliqués et contrôlés par le collège médical chaque année



¹ Œdèmes des membres inférieurs, prise de poids récente, nycturie.

² Contre-indications: trouble de l'état de conscience, vomissements, suspicion de PNO, TAS < 90 mm Hg, vomissements, patient non compliant au retraitement.

³ Retrait immédiat de la CPAP. Signes d'échec: Désaturation, baisse de la TA, pas de diminution de la FR, intolérance majeure du dispositif par le patient.

⁴ Envoi par télémétrie à la médicalisation engagée. Si indisponible, envoi au médecin de l'hôpital receveur. La réalisation de l'ECG 12D doit être faite en parallèle à la mise en place de la CPAP. Il ne faut en aucun cas retarder l'évaluation d'un STEMI.

⁵ L'interprétation est faite dans les meilleurs délais par le médecin préhospitalier, à défaut par un médecin urgentiste ou un cardiologue.

⁶ En cas de STEMI, retrait immédiat de la CPAP et sortie du complément d'algorithme détresse respiratoire non traumatique adulte.

⁷ À la fin de chaque intervention, il est impératif de remplir le document de suivi de la mise en place de la CPAP.

Médicament	Dose initiale	Dose suivante Intervalle Dose max totale	Remarque
Dinitrate d'isosorbide	1.25 mg SL	1.25 mg 3 à 5 min, répéter si HTA persis- tante. Dose max. 3.75 mg SL.	Prise de Sildenafil (Viagra, Revatic) ou Vardénafil (Levitra, Vivanza) dans les 24 h ou Tadalafil (Cialis) dans les 48 h Sus-décalage > 1mm en II, III et AVF, bradycardie < 50
Morphine	1 mg IV	Dose unique	TAS > 90 mmHg, FC ≥ 60 / min, FR ≥ 10 / min, GCS = 15, nitrés administrés depuis plus de 3 min.

Lionel Sonnard, Micaël Rollet, **ambulanciers diplômés ES, CSU-nvb** • Bastien Belmondo, **physiothérapeute responsable, Hôpital Intercantonal de la Broye**

Validation médicale: Dresse Pascaline Jolivet, Dr Michel Golay, **Médecins-conseils, CSU-nvb**



Projets de développement du CSU-nvb

Depuis plusieurs années, le CSU-nvb investit dans le développement des compétences de son personnel préhospitalier afin de suivre les recommandations et les standards internationaux de prise en charge. Au-delà des bénéfices reconnus pour les patients pris en charge, de l'amélioration de la qualité de travail pour les ambulanciers, cette optique vise également à développer l'attractivité du CSU-nvb pour le recrutement du personnel.

Ainsi, au cours des dernières années, le collège médical s'est positionné en collaboration avec le GT Formation pour la concrétisation de différents projets.

À la suite d'une étude préliminaire sur la prise en charge des OAP dans les zones éloignées, qui avait été demandée par la CMSU en 2018, le CSU-nvb a mis en place une phase test d'utilisation de la CPAP, en attendant l'arrivée du SMUR. Ce projet a nécessité la coordination entre collège médical, un physiothérapeute respiratoire, le GT Formation et la direction du CSU-nvb. Ceux-ci ont notamment travaillé sur la rédaction d'un complément d'algorithme « détresse respiratoire non traumatique adulte » et sur le choix du matériel adéquat correspondant aux besoins du service. Un processus de formation

du personnel a ensuite été instauré, incluant pour chaque collaborateur 2 heures, dont un examen théorique et une validation pratique.

La mise en place du Rapid Responder à Sainte-Croix a nécessité également des adaptations. En effet, pour les ambulanciers ES intervenant en solo, le CSU-nvb a réfléchi à un moyen de facilitation de la réanimation cardio-pulmonaire. Nous avons acquis des LUCAS®, dispositifs automatisés de compression thoracique, permettant de libérer les mains des intervenants pour effectuer d'autres gestes vitaux en attendant l'arrivée de renforts. Au vu de l'engagement de plus en plus fréquent de toutes nos ambulances sur des secteurs éloignés, et ne disposant pas toujours d'un renfort médical arrivant simultanément sur site, il a été décidé d'étendre ces dispositifs à l'ensemble de nos véhicules. L'intégralité du personnel a donc eu l'occasion de se former par différents moyens didactiques tels que des vidéos, un guide d'utilisation ou encore une formation en ligne proposée directement par le fournisseur. L'utilisation de ce nouvel appareil a nécessité également la rédaction de **guidelines** pour la mise en place en intervention, élaborés en collaboration avec le collège médical.

77

collaborateurs formés
à la pose de CPAP

49

examens théoriques effectués
(ambulanciers ES)

77

validations pratiques

11

véhicules équipés de CPAP



77

collaborateurs formés
à la pose de CPAP

Exercice de prise en charge d'un patient souffrant d'OAP avec utilisation de la CPAP

Conclusion

Quand on nous a demandé d'être médecin-conseils du CSU-nvb, on nous l'a « vendu » comme un petit job tranquille.

C'était tout à fait faux : c'est un travail qui demande un investissement personnel certain !

Il s'agit au fond d'être responsable des actes médicaux d'ambulanciers chevronnés, en participant au contrôle préalable de connaissances (examens), au contrôle qualité (révision des algorithmes en collaboration avec le GT Formation) et à la formation continue (séances de discussions de cas, journées de formation continue, création ou correction de documents internes). Pas une petite affaire !

C'est donc du temps, de l'énergie, du maintien à niveau des connaissances, des remises en question, voire des doutes parfois. Nous n'avons pas le même métier, nous ne serons jamais toujours d'accord sur tout mais c'est un parfait exemple de complémentarité.

Et à vrai dire, le retour sur investissement est remarquable : le CSU-nvb, ce sont de bons professionnels, des passionnés (impossible de ne pas l'être dans ce métier) et aussi de belles personnes.

Les accompagner est un privilège et une richesse.

Nous les remercions de ce travail quotidien, particulièrement difficile ces deux dernières années, de leur engagement sans faille auprès des patients, de leur enthousiasme.

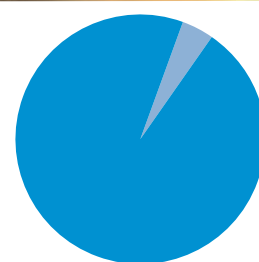


INTERVENTIONS

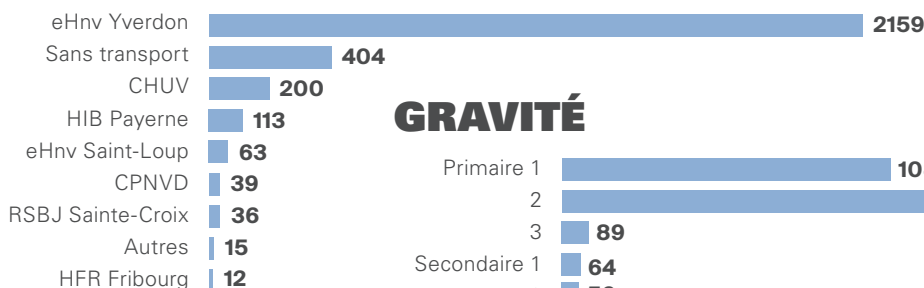
3041

+ 822
DÉPLACEMENTS
STRATÉGIQUESBase
d'Yverdon-les-Bains

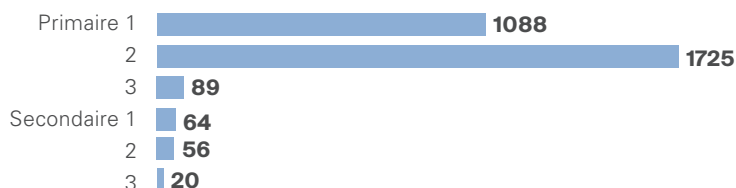
PAR CANTON



DESTINATIONS



GRAVITÉ



Que dire sur cette année si particulière où tant de choses ont été supprimées, reportées, réduites, telles que le comptoir d'Yverdon, l'inauguration des nouvelles ambulances, la formation aux premiers de secours des enseignants d'Yverdon, les aléas de la recherche de terrains pour la construction d'une nouvelle centrale. Quelques autres ont été maintenues, mais réduites ou en visioconférence, mode de faire qui perdurera certainement et qui évitera des déplacements de personnes, entre autres, pour les réunions de tout le personnel.

La mise en place de 2 ambulances H/ 24 sur Yverdon sur 2 sites la nuit et 1 le jour a nécessité une organisation qui n'est pas toujours optimale dans la répartition des missions.

De plus, le site d'Yverdon est le seul à avoir 2 ambulances en soirée, les week-ends et les jours fériés, ce qui fait que c'est sur ce site qu'il y a le plus de déplacements stratégiques.

Afin de rationaliser l'utilisation de nos véhicules et du matériel, une organisation particulière a été mise en place. La nuit, chaque ambulance est et reste sur son site de stationnement, (hôpital eHnv et caserne du Sdis).

Pour la journée, l'équipage attribué au Sdis prend sa garde à cet endroit, puis se déplace en centrale à l'hôpital afin de conserver une cohésion entre les équipes et une dynamique plus importante pour les étudiants et stagiaires. Le soir, elle retourne dans les locaux du Sdis.

Pour ce qui est de l'activité interventionnelle, si le début de l'année présentait une diminution par rapport à l'année passée, la suite fut tout autre, avec une charge importante de missions, surtout de nuit, qui au final nous amène à une activité globale assez identique à l'année passée.

Thierry Billieux

Base de Payerne

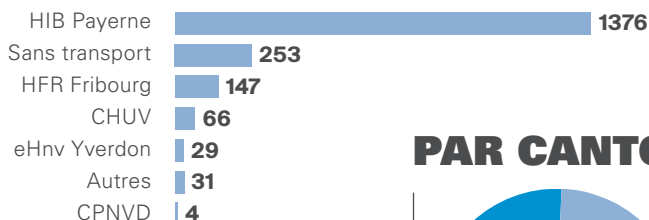


INTERVENTIONS

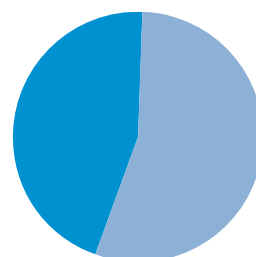
1906

+ 52
DÉPLACEMENTS STRATÉGIQUES

DESTINATIONS

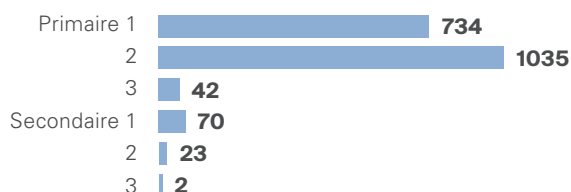


PAR CANTON



Vaud **52%**
Fribourg **48%**

GRAVITÉ



Pour la première fois depuis la création du service, la base payernoise du CSU-nvb a dépassé la barre des 1'900 interventions. Proportionnellement, les courses primaires 1 et 2 (P1-P2) représentent 93% de nos missions alors que la moyenne sur l'année des P3 et courses secondaires (S1-S2-S3) se situe à moins de 3 missions par semaine.

Au niveau de la répartition entre les districts broyards des 2 cantons, la proportion des interventions reste stable et identique à celle de ces dernières années, à savoir 52% pour le canton de Vaud et 48% pour le canton de Fribourg.

Avec 1 déplacement stratégique hebdomadaire en moyenne, on constate une forte diminution cette dernière année par rapport aux bases d'Yverdon et de Ste-Croix qui ont, quant à eux, connu une forte augmentation.

Cette année 2021 marque également un tournant dans l'organisation interne de l'institution étant donné que je rédige mon dernier rapport pour la base broyarde, ainsi que pour les premiers répondants de Vallorbe-Ballaigues. À partir du 1^{er} mars 2022, je serai remplacé à cette place par Raphaël Dufaux. Je reprendrai quant à moi la responsabilité des bases d'Yverdon-les-Bains et de la vallée de Joux.

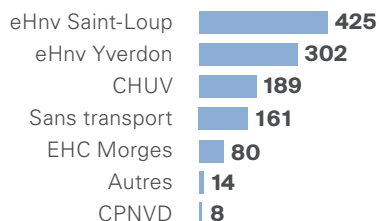
Laurent Pedroli



Base de Saint-Loup

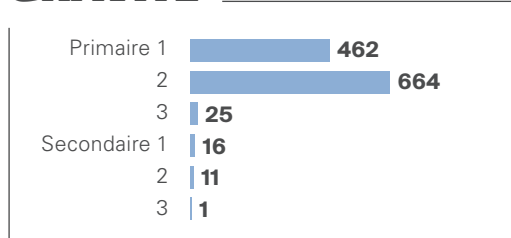


DESTINATIONS



+ 423
DÉPLACEMENTS
STRATÉGIQUES

GRAVITÉ



Avec 1'179 interventions et 423 déplacements stratégiques, la base de St-Loup compte une augmentation d'une centaine de courses comparé à l'année précédente.

Le Covid a encore marqué cette année 2021. Le masque est resté obligatoire en centrale. Les interventions Covid ont aussi prolongé le temps d'indisponibilité à cause des désinfections complètes de l'ambulance après chaque cas. Heureusement, nous avons pu avoir l'aide de la Protection Civile durant certaines périodes. Ceci a permis de diminuer la durée de rétablissement.

En parallèle de l'activité ambulancière, le service est en train de mettre en place un système qualité cantonal. Durant l'année 2021, plusieurs groupes de travail ont œuvré pour développer un système de management intégré (SMI).

La phase test dans 3 services du canton a eu lieu en fin d'année et au printemps 2022, il y aura la mise en place de l'application DisQnet qui sera utilisée dans tous les services du DisCUP.

Celle-ci servira à un meilleur suivi du fonctionnement opérationnel de chaque service.

La base de St-Loup est aussi régulièrement sollicitée pour le transport de prisonniers. Ces prises en charge « spéciales » représentent une centaine de cas de par an. (75 interventions EPO et 27 pour Yverdon). À chaque course, une patrouille de police nous accompagne et les détenus sont toujours acheminés au CHUV où une unité spéciale leur est dédiée.

Damaris Bourgeois

Base de Sainte-Croix



DESTINATIONS

Sainte-Croix	171
Sans transport	124
eHnv Yverdon	92
CHUV	10
Autres	9

GRAVITÉ

Primaire 1	135
2	221
3	28
Secondaire 1	10
2	12
3	-

INTERVENTIONS

406

+ 184
DÉPLACEMENTS
STRATÉGIQUES

Une année plutôt calme malgré la continuité de la pandémie. Le nombre de courses est resté stable. Il y a cependant eu une nette augmentation des déplacements stratégiques comparé à 2020. Ceci s'explique en partie par un remaniement des engagements des moyens de secours par la centrale 144.

En ce qui concerne le Rapid Responder, il n'y a pas eu d'augmentation des interventions. En moyenne, le RR sort une dizaine de fois par mois. Durant l'année, quelques graves interventions ont nécessité des moyens supplémentaires comme le REMU, le SMUR, la REGA ainsi qu'une ambulance de notre service. Les Rapid Responders ont dû gérer seuls un arrêt cardiaque, un traumatisme crânien sévère, un polytraumatisé ainsi qu'un patient blessé par arme blanche avant l'arrivée des secours supplémentaires.

Comme chaque année nous continuons de collaborer avec les partenaires de secours de la région.

Nous avons fait une soirée d'exercices avec les sa-maritains de l'intersections du Nord vaudois avec 30 personnes présentes.

Il y a eu aussi plusieurs soirées d'exercices de désin-carcération avec le SDIS Ste-Croix-Pied de la Côte et la participation du Rapid Responder.

Les responsables formation des Jeunes Sapeurs-Pom-piers de Ste-Croix nous ont invités à montrer le véhi-cule RR, expliquer sa fonction et ils ont pu tester du ma-tériel divers comme la tension artérielle, la satura-tion et enfiler le gilet protection.

Damaris Bourgeois

Base de la vallée de Joux

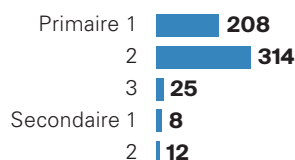


INTERVENTIONS

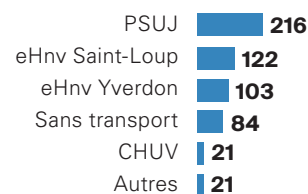
567

+ 5
DÉPLACEMENTS
STRATÉGIQUES

GRAVITÉ



DESTINATIONS



Les ambulanciers du CSU-nvb situés à L'Abbaye sont intervenus 567 fois, dont 208 de priorité 1. Une légère augmentation des courses dans son ensemble, mais le fait que le lac n'ait pas ou peu gelé cette année et qu'il y ait eu peu de chutes de neige durant l'hiver a provoqué une diminution des interventions traumatiques.

Concernant les locaux de vie, la situation est stabilisée à l'exception du chauffage du garage pour l'ambulance que nous louons auprès de la commune de L'Abbaye dans les locaux du service du feu.

En effet, la température nécessaire pour les véhicules du feu n'est pas la même que celle qui nous permet de faire la désinfection de l'ambulance.

Une solution séparée a été envisagée, malheureusement la pandémie et le changement de législation n'ont pas permis d'aboutir à une solution moins énergivore.

Le goudronnage et la fin des travaux devant le garage des véhicules ont nettement diminué les salissures du véhicule et du fond du garage, nous sommes dans l'attente, comme les autres locataires, de la construction des couverts à voitures qui seront très utiles lors de fortes chutes de neige.

Thierry Billieux

Premiers répondants de Vallorbe - Ballaigues

2021 a été marquée par un taux de rotation relativement important au sein de notre équipe de premiers répondants avec trois départs. En contrepartie, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur l'engagement de trois nouvelles collaboratrices pour combler ces départs.

Des séances de travail ont eu lieu avec les responsables des premiers répondants de Villars-Gryon afin d'uniformiser les pratiques sur l'ensemble du canton. Un rapport a été transmis à la DGS et une nouvelle directive devrait entrer en vigueur durant le 1^{er} semestre 2022.

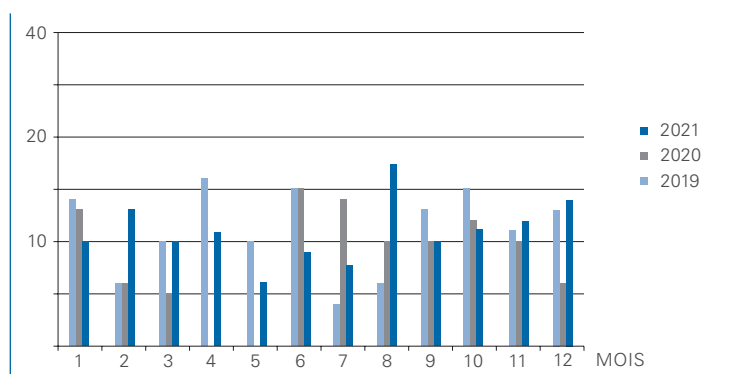
64% des gardes ont été couvertes durant l'année avec un taux plus important durant la nuit, situé à 85%, contre seulement 43% durant la journée. Ce taux est en légère augmentation (+3%) par rapport à 2019, dernière année comparative étant donné qu'en 2020, l'activité des PR avait été suspendue de mi-mars à début juin. En cause la première vague de Covid-19.

En comparaison, les PR de Villars-Gryon couvrent 97.5% des gardes en 2021.

Au total, nos premiers répondants sont intervenus à 131 reprises sur les 2 communes de Vallorbe et de Ballaigues.

Laurent Pedrolì

COMPARATIF DES INTERVENTIONS DES PREMIERS RÉPONDANTS



INTERVENTIONS
131



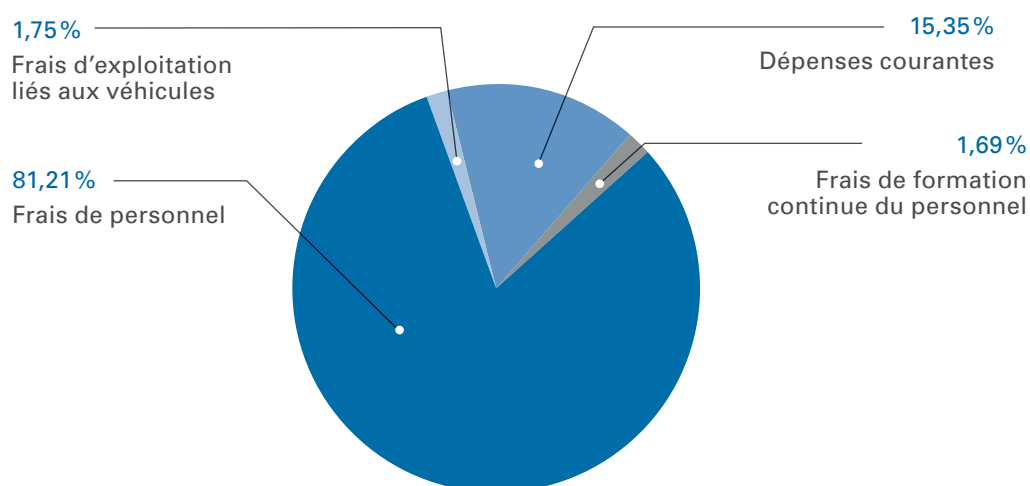
Bilan au 31 décembre 2021

Actif	Montants en KCHF	Passif	Montants en KCHF
Mobilisé		Fonds étrangers	
Disponible	1212	Court terme	1830
Réalisable	2853	Compte de régularisation	208
Comptes de régularisation	37	Fonds propres	2064
Total de l'actif	4102	Total du passif	4102

Comptes de profits et pertes

	Montants en KCHF
Charges et produits d'exploitation	
Produits d'exploitation	10 416
Produits hors exploitation	54
Salaires et charges sociales	7 793
Autres charges d'exploitation	1 673
Charges d'exploitation	9 466
Résultat d'exploitation de l'exercice sans les investissements	1 004
Résultat d'exploitation de l'exercice avec les investissements	1 004
Résultat de l'exercice avant affectation	1 004
Correction subvention	-1 004
Résultat de l'exercice après affectation	0

Répartition des coûts



BfB Fidam révision SA
Y-PARC - Swiss Technopole
Rue Galilée 15
CH-1400 Yverdon-les-Bains

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfbvd.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de l'
**Association Centre de secours et d'urgences
du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB)**
Yverdon-les-Bains

BfB

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat et annexe) de l'Association Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSUNVB) pour l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021.

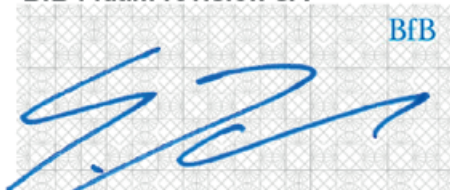
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au bureau alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

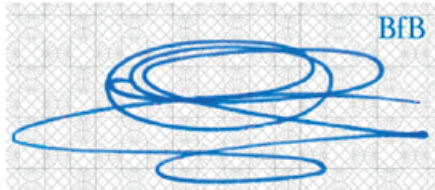
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 19 avril 2022

BfB Fidam révision SA


Samuel Jaccard
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Jonas Gavillet
Réviseur agréé

Impressum

Coordination et rédaction – CSU-nvb, Philippe Michel, Alain Périat, Laurent Pedroli,
Damaris Bourgeois, Thierry Billieux, Micaël Rollet, Galien Wolfer, Pascaline Jolivet, Michel Golay

Conception et réalisation – Synergies®/les ateliers de la communication

Photographies – Laurent Bailly

Correctrice – Florence Marville

Impression – Artgraphic Cavin SA



CSU-nvb – Rue d'Entremonts 11 – 1400 Yverdon-les-Bains
T 024 424 52 44 – F 024 424 43 71 – info@csu-nvb.ch – www.csu-nvb.ch